Communiqué de presse

097/ 26

**Montreuil, le 18 novembre 2026**

## DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

# Quand l'État refuse de financer des améliorations de travail au sein de la Fondation de l'Armée du Salut.

### Accords Handicap et Mobilité : les droits des salarié·e·s sacrifiés au nom des contraintes budgétaires !

La CGT de l'Armée du Salut dénonce la position du Ministère du Travail qui refuse d'agréer deux accords collectifs signés le 26 mai 2026 au sein de la Fondation de l'Armée du Salut par les organisations syndicales CGT, SUD, CFDT,CFTC,CFE-CGC et FO : l'un sur les mesures en faveur des salarié·e·s en situation de handicap, l'autre sur la prime de transport, soit 40,66 euros maximum par mois.

Pour justifier son refus, le Ministère invoque un impact budgétaire « *qui n'est pas soutenable pour la très grande majorité des autorités de tarification* ».

**Des discours sur l'inclusion, l'égalité et la transition écologique, des chartes diverses à outrance. Mais dès qu'il faut financer des avancées concrètes pour les salarié·e·s, les moyens ne suivent plus !**

Les salarié·e·s de la Fondation interviennent dans de nombreux secteurs : urgence sociale, hébergement, protection de l'enfance, handicap, santé et insertion. Dans tous ces domaines, les salarié·e·s accomplissent des missions essentielles auprès des publics les plus fragiles.

Pour la CGT, il est inacceptable d'opposer les droits des salarié·e·s aux besoins des personnes accompagnées.
Le sous-financement du secteur ne doit pas servir de prétexte au blocage des avancées sociales.

**Les choix budgétaires du gouvernement au profit de la guerre au détriment du bien vivre ensemble est insupportable !**

**La CGT exige des financements publics à la hauteur des missions de la Fondation et demande la révision de cette décision ministérielle.**

**Les droits des salarié·e·s ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire !**

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale
Responsable Communication - Jérémi Prigent : 06 51 86 19 97 / Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX